

RANDO PLAISIR

Compte rendu du Conseil d'Administration du 16 janvier 2019



Présents : Serge Bardet, René Billon, Françoise Blanc, Martine Dessagne, Patrick Fèvre, Patrick Garcia, Marc Granger, Maurice Guérin, Maurice Guillon, Roland Hucher, Pierre Masi, Jacques Mermillon, Jeanine Palmigiani, Patrick Ripoteau

Excusés : André Evieux, Aimé Lingot

Le président René Billon ouvre la séance à 09h00 pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour diffusé le 10/04/19.

Point sur les commissions

- Commission Randos :

Jacques Mermillon nous fait part des dernières statistiques de participation aux randonnées pour le 1er trimestre de cette année. Le nombre moyen de randonneur est de 32,5 pour les lundis et jeudis, en légère baisse par rapport au 1er trimestre 2018, de 22 pour les sorties du samedi, en progression, et de 18 pour les randos douces du jeudi. Le mois d'avril part fort avec 40 et 41 randonneurs en moyenne les lundis et jeudis.

Nous sommes revenus en CA sur les problèmes potentiels posés par des groupes importants, sur le plan de la sécurité (passage et traversées de routes), d'organisation (taille de parking par exemple) et de gestion globale du groupe. Au sujet de la sécurité Patrick Ripoteau précise que le code de la route stipule qu'un groupe de marcheurs ne doit pas excéder 20 m de long et que la distance minimale entre 2 groupes est de 50 m.

René Billon rappelle l'importance du respect par chaque randonneur des consignes données ainsi que celle du port de gilet jaune par les meneurs de la rando.

Les randos douces du jeudi sont en progression avec une participation de 14 à 22 randonneurs pour des parcours de 7 km environ pour 2 bonnes heures de marche. Quelques essais de départ ailleurs qu'à Poncin ont eu lieu et donnent satisfaction. De nouveaux participants apportent leur aide. Les randos douces ça marche fort !

Jacques souligne qu'une annulation de randonnée le jeudi s'applique aussi à la rando douce alors qu'il est fréquent que quelques personnes aillent randonner malgré tout. Il faut savoir qu'en cas d'annulation le club n'est pas responsable si un problème quelconque survient, bien que l'assurance de la licence reste effective.

Il y a environ 15 inscriptions actuellement pour la sortie de week-end prévue fin juin à Bernex.

- Commission Sentiers :

Roland Hucher fait le point en CA de la commission sentiers.

Nous restons sans nouvelles de notre commande 2018 de plaques signalétiques pour le balisage des sentiers, sans doute en attente de refonte du PDIPR (qui signifie Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, comme chacun s'en souvient...).

Pas plus d'information sur la rétribution attendue de la communauté de communes pour l'entretien des sentiers balisés que le club assure.

Pour les plaques signalétiques nous avons débattu d'un éventuel intérêt de nous rendre autonomes en acquérant une graveuse numérique par fraisage.

Roland nous fait part d'une demande du CDRP (comité départemental de randonnée pédestre) de fournitures de données en vue de la mise à jour du PDIPR (voir ci-dessus pour les étourdis qui ont déjà oublié...). Il s'agit de renseigner pour chaque circuit une grille d'évaluation composée de différents critères dont l'appréciation contribue à l'élaboration d'une note globale représentative de l'intérêt du sentier. Rando Plaisir est concerné pour 10 circuits du PDIPR (plan dép ..., allez un effort !..) dont nous avons la charge. Le renseignement de ces critères sera traité lors de la prochaine réunion de la commission sentiers du 24 avril 2019.

Pour le secteur de Cerdon Maurice Guérin fera le point avec Aimé Lingot sur les travaux à prévoir sur les parcours de randonnée.

Une relance est à faire pour favoriser un entretien léger des sentiers lorsque nous les empruntons pour nos randonnées ou lors des reconnaissances (il suffit d'un sécateur bien souvent).

A Neuville le balisage problématique sur le tour du mont Olivet sera résolu prochainement car nous disposons d'un poteau et de l'accord du maire pour le mettre en place. Sur ce même circuit un poteau a été arraché, Maurice Guillon le remettra en place.

- Commission Communication / Animation

Les inscriptions ont commencé pour notre sortie annuelle du 28 septembre à Vinay (visite du Grand Séchoir et des jardins des fontaines pétrifiantes).

Pour rappel l'inscription doit avoir lieu avant le 17 juin auprès de Jeanine ou Jean-Pierre Palmigiani par mail (jppalm745@gmail.com) ou téléphone (04 37 86 42 70) avec remise du chèque associé sous 8 jours après inscription (à remettre à Jean-Pierre ou Jeanine Palmigiani, Martine Dessagne, Françoise Blanc ou Jacques Mermillon).

Le CA félicite et remercie nos organisatrices de choc de la commission Communication-Animation pour l'organisation de cette sortie !

Date de l'Assemblée Générale

La date de notre prochaine AG 2019 a été fixée au 1er octobre, à 20h00 au foyer rural de Poncin.

A vos agendas !...

Informations et questions diverses

- pour le repas au Vorgey du 23 mai : il faut réserver 12 tables et 24 bancs à la mairie
- René Billon a rencontré le maire de Cerdon à propos de l'entretien des sentiers. La mairie de Cerdon se charge des travaux de bucheronnage sur le circuit de la Fougé et le sentier des maquisards. Le maire traitera avec le département pour la sécurité des traversées de route (sous le restaurant 'Le Panoramique' notamment).
- les coffrets de pharmacie doivent être contrôlés pour remplacer les produits manquants ou périmés : les amener à Martine Dessagne lors des randos.
- la collecte de 2 euros pour les randonneurs invités s'améliore. Rappelons toutefois que c'est le membre invitant du club qui assure la collecte et qui présente la personne invitée aux responsables de la randonnée.
- les certificats médicaux dont la validité s'éteint en cours d'année sont à renouveler : Pierre Masi fait le bilan et les relances nécessaires.

Et bien entendu n'hésitez pas à consulter le site web de notre club Rando Plaisir pour y retrouver toutes les informations que vous souhaitez : <http://rando-plaisir.e-monsite.com/> (calendriers, infos, évènements, ... et bien plus encore !).

Le prochain CA se tiendra le 19 juin 2019 à 9h00 (salle de réunion du foyer rural).

Le secrétaire, Patrick FEVRE

